

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
 un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES:
 Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son
 espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
 Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c.
 Les annonces se paient comptant ou par rembt.
 Les annonces pour le n° du mercredi sont
 reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour
 samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — SEPTEMBRE 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Bau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Bau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			A 1 heure.	Moyenne du jour.		
14	20,2	13,5	26,9	722,24	0,3	N.-O.	Faible	Couvert	Rosée.	2,730	14	13,5	14,9	16,2	668,6	1,2	O.	Moyen	Couvert	Un peu de pluie m.-s.
15	16,3	14,6	18,4	722,12	20,5	S.-O.	Calme	id.	Pluie interm. le mat. et le soir.	2,720	15	11,3	8,7	13,2	667,8	24,6	N.	id.	id.	Pluie presque continue m.-s.
16	15,4	12,6	20,2	721,83	5,1	S.-E.	id.	id.	Pl. dans la nuit. Vent fort le s.	2,725	16	9,3	7,8	12,4	667,1	3,3	id.	Fort	id.	
17	12,0	10,8	13,5	720,17	—	N.-E.	Fort	id.	Pluie le soir.	2,730	17	6,8	5,0	7,7	664,9	0,0	N.-E.	id.	id.	Pl. de 5-10 ^h s., etc.

Publications municipales.

Par ordre du Conseil municipal, il est ordonné à tout propriétaire de vignes et vergers, situés dans la circonscription municipale, d'en faire immédiatement fermer les portes et issues. Il est, comme du passé, défendu à toute personne non propriétaire, d'entrer dans les vignes avec des hottes, corbeilles et ustensiles de ce genre, sans une permission écrite du propriétaire.

Neuchâtel, 15 septembre 1867.

DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE

2. On offre à vendre une propriété située à St-Nicolas entre les routes de France et de l'Écluse, comprenant maison avec deux logements, grange, écurie et caves, cour avec dépendances, jardin potager, le tout de la contenance d'environ deux ouvriers. On vendrait en même temps si l'acquéreur le désirait, environ onze poses de prés et champs, situés aux quartiers des Pares, Valangines, Repaires et Peseux. S'adr. à M. Clere, notaire, à Neuchâtel.

5. Le 2 octobre prochain, dès les 6 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier, le citoyen Léon Junod, maître boucher, exposera en vente publique la maison qu'il possède au dit Colombier, à la rue dite du Creux-du-Sable, laquelle est composée d'un rez-de-chaussée renfermant abattoir et étal adjacents, et un logement avec chambre à l'étage et galetas; un jardin contigu, et toutes dépendances quelconques. L'ensemble jointe de trois côtés les dames Claudon et de vent la rue du Creux-du-Sable. Pour visiter l'immeuble, s'adresser au propriétaire.

Vente d'une maison.

A la requête de M. Louis-Émile L'Éplatenier, père, propriétaire de et à Neuveville, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques, franchises et volontaires de la maison d'habitation qu'il possède à Neuveville, lieu dit à Ste-Croix, comprenant deux beaux logements en parfait état, dont la position est des plus agréables, vue sur toute la contrée; galerie, terrasse, parterre, jardin potager avec espaliers et arbres fruitiers en pleine valeur, cabinet et ombrage. Plus, un pressoir en fer neuf de la contenance de 50 gerles, avec un encaillage pour plus de 50 bosses en parfait état et avinés. L'entrée en jouissance sera fixée à la St-Martin prochaine. Ces enchères auront lieu lundi le 30 septembre courant, à l'hôtel-de-ville à Neuveville, dès les 2 heures de relevée, sous de favorables conditions pour les payements.

Neuveville, le 12 septembre 1867.

A.-L. SUNIER, notaire.

5. A vendre de gré à gré et récolte pendante, **une vigne** située au haut des Nicolaudes, territoire de Corcelles, contenant environ 1¹/₄ ouvrier, limitée à l'ouest par M. Debrot-Junod, au sud par dame veuve Béguin, et des deux autres côtés par des chemins publics. S'adr. pour visiter l'immeuble, à M. Jean-Samuel Seylaz, à Corcelles, et pour les conditions de vente, au notaire Bonnet, à Auvornier.

6. La vente d'une vigne publiée à Haute-rive et à la Coudre, pour avoir lieu le 25 septembre courant, est révoquée par le présent avis.

7. Le notaire Auguste Jacot, à Boudry, est chargé de la vente des immeubles ci après, savoir:

A BEVAIX:

1° Aux **Essorbiers**, un champ de 2¹/₂ émines, joignant de vent Constant Tinembart, et de bise l'hoirie d'Alexandre Paris.

2° **Sur Sagne**, un champ de deux émines, joignant de vent une issue, et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

3° **A Boelet**, un champ de 5 émines, joignant de joran Ch. Tinembart et d'uberre Jean Mellier.

4° **A Buchaux**, un champ de 2 émines.

5° **A Clossol**, un jardin d'une émine, joignant de trois côtés M. de Chambrier et d'uberre M. Pochet.

6° **Au Cuard**, une vigne de 1 ouvrier avec une chintre de 1¹/₂ émine, l'ensemble joignant de vent Alphonse Mathbey et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

7° **A la Joyeuse**, une vigne de 1 ouvrier, joignant de vent la veuve de François Benoit et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

A BOUDRY:

1° Aux **Gouguillettes**, une vigne en rouge, de 5 ouvriers; elle jointe de vent un sentier, de bise Fritz Thiébaud.

2° Aux **Conrades** un mas de terrain, dont environ 4¹/₂ ouvriers en vigne et 5¹/₂ émines en nature de champ ou plantage, joignant de vent l'hoirie Porret et de bise le chemin des Conrades.

Les vignes ci-dessus seront vendues récolte pendante.

On traitera de gré à gré si les offres sont jugées raisonnables, et il sera accordé d'atrayantes facilités pour les payements.

S'adr. d'ici au 25 courant, au notaire sous-signé, à Boudry.

A. JACOT, notaire.

VENTE PAR ENCHÈRES d'une propriété située près le chantier Roulet à Neuchâtel.

Attendu que plusieurs amateurs se sont présentés, M. George Verdan exposera en vente, par enchères publiques, le jeudi 3 octobre 1867, à 5 heures après midi, en l'étude de Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel, une propriété située vis-à-vis, soit au nord du chantier Roulet, au faubourg de la Maladière, à Neuchâtel, consistant en maison d'habitation, composée de 10 chambres, cuisine et dépendances, et d'environ 5 ouvriers de terrain en nature de jardin, vigne et verger. On fait remarquer que le local où M. Verdan avait son atelier d'horlogerie, peut être conservé avantageusement comme tel ou être converti en chambre d'habitation. S'adr. pour renseignements, à Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel.

9. A vendre, à un tiers d'heure de la ville, pour raison de santé et de départ, une propriété de vingt-huit ouvriers, dont vingt en vigne, les trois quarts en rouge, récolte pendante, et une maison en ville. S'adr. n° 9, rue du Château.

10. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de Neuchâtel, du 7 septembre courant, pour l'immeuble ci-après désigné dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Neuchâtel, le 9 août 1867, le juge a fixé une nouvelle enchère du dit immeuble au samedi 5 octobre prochain. En conséquence, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 5 octobre 1867, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble dont il s'agit, appartenant à la masse de défunt David-Benoit Trafolet, en son vivant pintier en cette ville, savoir:

Une maison située à Neuchâtel, rue Fleury, ayant rez-de-chaussée et deux étages, limitée d'uberre par Marianne veuve de David-Pierre L'Éplatenier, de joran et vent par la rue publique, et de bise par la commune de Neuchâtel.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être inséré trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 7 septembre 1867.

Le greffier de paix,
 RENAUD, notaire.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 19 septembre 1867, dès 9 heures du matin, au rez-de-chaussée de la maison Bracher, rue du Seyon n° 5, à Neuchâtel, l'établissement d'un coiffeur, composé de fauteuils, lavabo, comptoir, vitrines grandes et petites, consoles, tables, chaises, glaces; des serviettes et divers outils. On vendra aussi de la literie, de la batterie de cuisine et autres articles.

Vente de mobilier,

A HAUTERIVE.

Le lundi 25 septembre courant, l'on exposera en montes publiques, sous de favorables conditions, au haut du village de Hauterive, maison des hoirs de François Robert, une partie du mobilier consistant en meubles meublants, tels que bureau, chaises, (dont 6 toutes neuves et soignées), canapés, tables, tableaux, baromètre, bois de lit et armoires, du linge, de la literie, de la batterie de cuisine, un potager en fer avec accessoires, une arche farinière, une charrette, de l'étain, un fusil à deux coups et quantité d'objets trop long à détailler. L'on vendra également 9 ruches d'abeilles. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

A VENDRE.

Pour cause de départ, à vendre un tableau de la Sainte-Vierge peint à l'huile, de même que d'autres plus petits. S'adr. à M. Monnard, n° 5, aux Pares.

BOULANGERIE N° 2, rue du Temple-neuf,
 pain bis à 15 centimes.

Avis aux armuriers.

A vendre, chez le soussigné, une centaine de bois ou crosses de fusils et de carabines, beau bois sec et à prix réduit.

Jacob Hess, ébéniste à Serrières.

Formulaires de locations

en vente chez M. Charles Lichtenhahn, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Vin de choix de Neuchâtel.

Dans les derniers jours de septembre, M. de Perregaux-Montmolin mettra en perce dans sa cave de la rue du Pommier, n° 2, un laigre de vin blanc de choix 1866, au prix de 55 cent, le pot, par cent pots, payables après livraison. — S'inscrire auprès de M. Paul Favarger, Terreaux, n° 4.

A vendre, au château de Colombier, deux excellentes charrues Dombasle, provenant du dernier concours agricole. S'adresser, pour les voir, à M. Barrelet-Leuba.

CIGARES. Une famille de la Havane, en séjour à Neuchâtel, aurait à remettre quelques mille cigares extra-fins. S'adr. à J. Garcia, n° 4, rue St-Honoré.

Chez M. Gustave STRAUB, rue du Seyon, n° 2, les amateurs trouveront des **cabanans extra-fins** à 15 cent. la pièce et à fr. 12 la caisse de cent.

Grand choix de pipes Gambier droites et fantaisie.

Le soussigné Théophile Roschi, maître menuisier à Cerlier, fait connaître au public qu'il a à vendre toutes sortes de meubles fins, et notamment il a en ce moment une grande quantité de lits-de-repos, tous au prix de fabrique. Cerlier, le 13 septembre 1867.

G.-Théophile Roschi.

A VENDRE une table à coulisses, neuve, bien confectionnée, avec quatre rallonges, genre Louis XV, à colonne. S'adr. à J. Hess, ébéniste à Serrières. — Le même se recommande à l'honorable public pour la confection des meubles et pour tous les ouvrages concernant son état.

Chaloupe à vendre.

Une chaloupe en bois de chêne, encore en très bon état, avec quatre rames, ancre, voiles neuves et tout l'attirail, qui conviendrait à un amateur, est à vendre à prix avantageux. S'adr. à M. Jean-R. Marolf, au bord du lac, à Cerlier.

24. On offre à vendre un petit char d'enfant, récemment remis à neuf. S'adr. à M. Guillaume Rubeli, chez M. Henri Sacc, à Colombier.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui désirent de beaux arbres fruitiers de toute espèce, arbustes et arbres d'ornements, plantes vertes, etc., sont priées d'envoyer leurs commandes jusqu'au 6 octobre à Ch. Failloubaz jardinier-fleuriste, au Vieux-Châtel n° 19, lequel se rendra dans un grand établissement de France pour les choisir lui-même, afin de contenter ses pratiques et toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Chez le même, un beau choix de plantes de serre, ainsi que des bouquets de tout prix. Les personnes qui ont des caisses à hiverner sont priées de bien vouloir en prévenir le soussigné qui peut en loger une certaine quantité, tant caisses que vases, dans la grande serre du palais Rougemont.

Charles FAILLOUBAZ.



MACHINES A COUDRE

Américaines

DE

GROVER & BAKER

à New-York et Boston.

Cette fabrique, qui seule a obtenu les premières médailles à toutes les Expositions des Etats-Unis, fournit des machines de 20 constructions différentes, soit à **arrière-point des 2 côtés**, soit au **point noué à deux fils**, aussi solide et plus élastique que l'arrière-point et ne se découtant pas; seulement il ne faut pas confondre ce point avec le point de chaînette à un fil non solide. Ces machines se recommandent en outre par leur construction simple, solide, travaillant sans bruit, et faisant un travail élégant aussi bien sur la mousseline que sur la lingerie, draps et cuirs. L'apprentissage en est très-court et se fait gratis.

Machines à arrière-point des 2 côtés à 2 fils, pour familles, tailleurs et selliers, depuis fr. 220 à fr. 520.

Machines au point-noué à 2 fils, pour familles, tailleuses et lingères, fr. 220 à 500.

Machines Wheeler et Wilson, avec tous les appareils y appartenant, fr. 220.

Toujours de jolies petites machines américaines perfectionnées, à la main, à 1 fil, point de chaînette, se vissant à une table, depuis fr. 65 à fr. 100, les tables et pédales pour ces dites à fr. 40. Chaque machine est garantie par document.

L'unique dépôt, pour le canton de Neuchâtel, se trouve au magasin de fournitures d'horlogerie de M. Alfred Perregaux, à Neuchâtel.

Au même dépôt se trouvent tous les appareils, aiguilles, coton noir et blanc en bobines de 500 yards, soie noire et en couleur, fil de lin, etc. On se charge aussi d'aiguiser les aiguilles, ainsi que de rhabiller tout genre de machines. Des prospectus sont envoyés franco sur demande. — Toujours un assortiment de **Fers à repasser de New-York dits locomotive**.

Les machines Grover et Baker ayant eu les premières médailles à toutes les expositions précédentes, le représentant Grover et Baker fut nommé membre du jury pour cette branche à l'exposition universelle de Paris. Par ce fait, la fabrique ne put concourir cette fois; par contre, le représentant de Grover et Baker a été décoré de la **Croix de chevalier de la Légion d'honneur**.

Magasin A. BLOCH mettra en vente :

Place du Marché n° 3.

Mandarine, grisaille, toile chinée, etc.,	à fr. 0 ^o 80 l'aune.
Cretonne (de l'année dernière), aujourd'hui	» 1 ^o — »
» chinée (nouauté de cette saison),	» 1 ^o 50 »
Popeline, nuances nouvelles, depuis	» 2 ^o 50 »
Fantaisie (différents tissus),	» 2 ^o — »
Milaine uni et façonné,	» 1 ^o 50 »

Article deuil : orléans, reps, popeline pure laine, mérinos français, cachemire, etc. Moiré noir, rouge et gris. Peluche en toutes couleurs, fr. 2^o90 l'aune. Jupons tout faits et à l'aune.

Articles de ménage :

Toile de coton en bonne qualité, toile en fil, cotonnade pour lit, coutil pour matelas, indienne pour meubles, nappage, etc. **Un lot de tapis pour tables, au prix de fr. 9 le tapis, 75 vareuses en différents tissus, depuis fr. 4. Chales : tartan, tapis, deuil, au plus bas prix. Draperie pour messieurs et pour confection pour dames.**

27. A vendre, à Neuchâtel, deux semelles en chêne pour pressoir. S'adr. à MM. G. de Montmollin et C^e.

28. A vendre, un laigre de 6 bosses environ, remis à neuf et bien cerclé. S'adr. à M. Ador, tonnelier à Cortaillod.

MACHINES A COUDRE

THE SINGER MANUFACTURING COMPANY
NEW-YORK ET LONDRES.

L'éminent accueil avec lequel les machines à coudre de **Singer** ont été partout reçues, établit trop suffisamment leur mérite intrinsèque, pour qu'il soit ici de s'arrêter à une introduction formelle et à une longue énumération des différents avantages qui leur ont valu cette préférence du public. Les principes mécaniques sur lesquels elles s'appuient n'ont jamais été surpassés, tandis que le génie d'invention le plus remarquable s'est occupé pendant nombre d'années du développement et de la perfection des détails. Le succès de ces machines a été complet, et en se donnant la peine de les examiner, ainsi que leur emploi indéfini pour toute espèce d'ouvrages, le plus incrédule sera convaincu. Le soussigné, agent autorisé, tient toujours en magasin des machines pour familles, pour tailleurs et pour cordonniers, dont aucune ne sera vendue avant d'avoir servi une quinzaine de jours, avec tous leurs divers accessoires, ce qui permettra aux acheteurs de les voir fonctionner pour des ouvrages les plus variés.

Apprentissage très-facile et gratis.
Garantie pour une année.

L'agent autorisé,
J. KUCHLE-BOUVIER, tapissier.

30. On continue à vendre de gré à gré, rue de l'Ecluse n° 17, divers meubles, tels que : bureau, chaises, lits à une et deux personnes, table de salon, commodes, tableaux, etc. Tous ces meubles sont en parfait état de conservation.

37. On offre à vendre de suite un cheval de trait fort et robuste. S'adr., pour le voir, à A. Tröndle, brasseur à Pesoux, et pour traiter, au notaire Roulet, au même lieu.

A vendre faute d'emploi, un pressoir en fer, pouvant remplacer sans frais une vis en bois. Il est dans un état de conservation parfaite et peut presser de 50 à 40 gerles. S'adr. à M. DuPasquier-Terrisse, au Petit-Cortaillod.

Vente de tonneaux à vin.

A vendre, à bon marché, six tonneaux magnifiques, provenant des fameuses caves de Wettingue, contenant de 7700 à 21700 pots. S'adresser, pour l'inspection, à M. Stamm, tonnelier à Schaffhouse; pour les prix, au bureau du Consumverein, à Zurich.

MOULINS A FARINE

à bras, à manège et à eau, de MM. PEUGEOT frères, de Valantigney (Doubs), d'après le modèle qui a obtenu une médaille au concours agricole de Colombier, en 1866. — Dépôt chez MM. J.-R. Garraux et Clottu, à Neuchâtel, où l'on peut voir et essayer un spécimen de moulins à bras.

NB. Les amateurs pourront également en voir fonctionner un marchand à l'eau, chez M. L.-A. de Dardel-Perregaux, à Vigner près St-Blaise.

ULLMANN - WURMSER,

rue de l'Hôpital, 10,

Préviens le public et particulièrement ses clients, qu'il est chargé de la vente de 200 livres de duvet fin, à fr. 5^o50, valant fr. 6. Reçu un assortiment de toile de ritte pour chemises, à fr. 1^o35 l'aune, et grande largeur à fr. 1^o50 valant fr. 2. Il recommande en outre son assortiment de robes et draperie, chemises de flanelle, cravates, etc.

Librairie A.-G. Berthoud

SUCCESSEUR DE J. GERSTER.

Voix d'avertissement ou instruction sur les péchés secrets, par S.-C. Kapff, 2^{me} édition, 80 cent.

La Révélation considérée dans son développement historique. Conférences par C.-E. Luthardt, traduites de l'allemand par E.-L. Pruvot, fr. 2.

Carte de la Suisse, d'après la carte de Dufour, dressée et gravée par R. Leuzinger; collée sur toile, fr. 10.

Billard à vendre.

Un bon billard ayant très-peu servi et très-bien conservé est à vendre avec tous ses accessoires. S'adr. à la pension Emile Borel-Veuve, rue du Seyon, n° 14, à Neuchâtel.

55. **A vendre**, trois cuves de la contenance de 20 à 30 gerles, deux cents bouteilles vides ancienne mesure, bordelaises et chopines. S'adr. au bureau d'avis.

54. A vendre, une quantité **d'outils de carrier** en bon état, pioches, pressons, barres à mines et trois grosses presses, batteran, et beaucoup d'autres objets. S'adr. chez Alfred Matthey, à l'Ecluse n° 2.

FARINE DE MAIS grillé, chez Ed. Grandpierre

56. A vendre, plusieurs bois de lit et une commode en bois de sapin, vernis couleur noyer, et un beau secrétaire à cadre poli, chez F. Fölkli, menuisier, rue des Moulins, n° 58.

FEUILLETON.

LA FILLE DU CHANOINE.

En ces temps d'ignorance et de médiocrité bourgeoise, les faillites n'offraient pas les proportions monumentales que nous admirons aujourd'hui. La dot de Claire et la maison du quai suffirent à rembourser la somme meurtrière: il s'agissait, je crois, de deux cent mille francs. M. Axtmann ne fut consulté qu'après coup. Il commença par pousser des cris de beau-père plumé vif, protestant qu'on mettait sa fille sur la paille et son petit-fils à l'hôpital; mais Henri lui fit observer qu'il devait tout à ce malheureux frère, qu'il gagnerait toujours de quoi maintenir la maison dans une honnête aisance, et quant au petit garçon, qu'il aimait mieux lui laisser moins d'argent et un nom sans flétrissure. Comme le père Axtmann était un homme de bien, il finit par décider que son gendre avait bien agi et qu'on verrait plus tard à raccommoier les affaires.

Lorsqu'on sut ce dernier trait de M. Marchal (et tout se sait au jour le jour dans une ville de province) Mlle Lauth fut obligée d'ouvrir les yeux. Elle se rappela que le docteur, depuis l'enfance, s'était toujours conduit en homme délicat; elle embrassa d'un

coup d'œil le souvenir des derniers temps, et vit cette délicatesse se colorer d'un reflet héroïque. La seule action reprochable, c'est-à-dire le mariage d'argent émergeait comme une contradiction monstrueuse au milieu d'une vie pure. Adda se dit pour la première fois qu'elle pouvait s'être trompée, et ce simple doute la troubla jusqu'au fond de l'âme; car enfin, s'il y avait quelque malentendu, elle avait persécuté un juste. Et alors la résignation d'Henri, la patience avec laquelle il avait accepté tant d'outrages publics devenait tout uniment sublime.

Elle se trouvait en visite avec sa tante Miller chez la femme du président le jour où, comme Paul l'évangéliste, elle fut foudroyée par la lumière. Le dépouillement volontaire des Marchal était colporté dans la ville par Mad. Mengus, femme de mon cher et vénéré patron, maître Mengus, qui repose en Dieu depuis bien des années. C'était nous que le professeur avait chargé de déplacer ses fonds, de vendre son immeuble et d'envoyer la somme totale à Paris; j'ai moi-même rédigé le bail de l'appartement qu'il loua sur la place d'Austerlitz pour sa petite famille. A mesure que Mad. Mengus entra dans les détails de l'affaire, Adda Lauth se troublait davantage et s'agitait plus impatiemment sur sa chaise: bientôt elle n'y tint plus; on la vit se lever, prendre congé à la hâte et entraîner la pauvre tante, qui n'en pouvait mais. Il lui restait encore plusieurs visites à faire sans compter les emplettes de gants et de rubans pour le bal de la préfecture, qui se donnait le soir même: elle oublia le bal et courut à la maison: toute af-

faire cessante. Arrivée, elle se mit en quête de sa mère, la trouva dans la chambre au linge, et là, sans tenir compte de la présence de Mad. Miller, sans voir qu'elle était écoutée par les deux repasseuses les plus bavardes de Strasbourg, elle interpella Mad. Lauth et lui dit.

— Maman! sur ton salut éternel, dis-moi la vérité: est-ce que M. Marchal m'a demandée en mariage?

La femme du chanoine ainsi prise au dépourvu, resta un moment bouche bée. Elle aurait bien voulu consulter son mari, qui était la forte tête du ménage, et en attendant qu'il fût là elle cherchait un moyen de parler sans dire ni oui ni non, car elle n'était pas capable de mentir, même pour un grand bien. Cependant Adda la pressait; Adda, grandie, fortifiée et presque illuminée par son exaltation, plongeait un regard perçant dans les yeux de la pauvre dame et répétait d'une voix haletante: Réponds! réponds!

Mad. Lauth eut peut-être une velléité de résistance; elle se rappela vaguement les droits de l'autorité maternelle et se mit en devoir de dire qu'il n'appartenait pas à une fille de questionner ses parents; mais la figure bouleversée d'Adda lui fit peur, elle craignit de provoquer une crise de nerfs, et d'une voix émue elle balbutia: — Il y a si longtemps!... Tu étais trop jeune pour lui... Et que t'importe maintenant, puisqu'il s'est marié avec une autre?

Adda fondit en larmes, sauta au cou de sa mère en lui criant: Merci! merci! Puis elle tourna les talons et courut se réfugier dans

sa chambre. Mad. Lauth et Mme Miller, fort inquiètes l'une et l'autre, ne tardèrent pas à l'y rejoindre: elles la virent plongée dans la sainte Bible, ce qui les rassura pour le moment.

Quoique les parents soient toujours attentifs à se leurrer eux-mêmes, les Lauth ne pouvaient s'empêcher de craindre pour la raison de leur fille. Ses manières et son langage dépassaient quelquefois les bornes de l'excentricité; elle riait, pleurait et surtout s'irritait sans cause ni mesure. Cette dernière incartade alarma sérieusement la famille: le chanoine pensa qu'il était temps d'aviser. Il fit quérir le tanneur et sa femme, le substitut fut mandé d'urgence; on tint conseil au deuxième étage, sous la présidence du grand-père. Les uns jugèrent qu'il fallait distraire Adda, la dépayser, la conduire en Italie; les autres étaient d'avis que le mariage seul la guérirait. Mais comment la marier si elle ne s'y prêtait un peu? Les époux ne manquaient pas, Dieu merci! elle en avait refusé depuis un an une demi-douzaine. La veille encore un ami du chanoine était venu poser la candidature d'un certain M. Courtois, joli garçon, beau valet, conseiller de préfecture et fils unique d'une famille aisée. Ce pauvre Lauth était si découragé qu'il n'avait pas même transmis la demande à sa fille. Le grand-père blâma son fils junior, tout chanoine qu'il était, et lui rappela sévèrement qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce qu'on peut faire la veille... C'étaient les mœurs du bon vieux temps; on a terriblement perfectionné tout cela. Le chef de la famille fit com-

AVIS AUX TOURISTES.

Guides Bædeker, Berlepsch, Murray, Joanne, Tschudi, Conty, etc. — Cartes routières. — Plans de Paris et de l'Exposition universelle. — Collections Michel Lévy, Hachette, etc. — Tauchnitz Collection of british authors. — Indicateurs des chemins de fer, postes et bateaux à vapeur. — Vues suisses.

A la librairie générale de **J. SANDOZ**, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. — English spoken.

TUYAUX DE FONTAINE

en terre cuite, émaillés intérieurement, à emboîtement fixe et fait d'une seule et même pièce avec le tuyau.

Tuyaux de drainage de un à trois pieds de longueur, avec emboîtements fixes ou avec manchons Jonction de collecteurs, etc.

Tuiles, carrons pleins ou percés, et **planelles** comprimées, de forme oblongue ou hexagone, de qualité et de beauté supérieures.

S'adresser à la fabrique de **M. de Lerber**, à Romainmotier, qui se charge de faire poser les tuyaux de fontaine à des prix modérés. Envoi des tarifs sur demande. (Affranchir.)

Dépôt de Ciments.

M. F. Henriod, rue des Chavannes, n° 21, au 2^{me} étage, a l'honneur d'informer messieurs les entrepreneurs et le public en général, qu'il vient d'ouvrir, place du Port, à Neuchâtel, maison Monvert, un entrepôt de **Ciments grenoblois et neuchâtelois** qu'il vendra en gros et en détail, à des prix avantageux. Il a également le dépôt de la chaux hydraulique de Brot-dessous, avantageusement connue par sa qualité et son rendement.

GIVRE TROPICAL

pour remplacer avantageusement les vitres en verre rayé ou dépoli.

Chacun peut en couvrir lui-même ses vitres à l'aide d'une fine éponge. Les vitres ainsi préparées sont de toute beauté, et les dessins d'une variété vraiment merveilleuse, dépassant les plus belles cristallisations qui se voient sur nos vitres en hiver. La préparation pour une vitre de grandeur moyenne revient au plus à 5 centimes.

Se vend en paquets, avec indication du mode d'emploi, au prix de 2 fr.

Dépôt à Neuchâtel chez M. Charles Lichtenhahn.

ON DEMANDE A ACHETER.

16 On demande à acheter un piano en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

47. On demande à acheter de rencontre quatre jeux de fenêtre, hauteur 4 pieds, largeur 5 pieds. S'adr. à G. Basting, tourneur.

paraître Adda devant son vieux fauteuil, il lui reprocha sa conduite, lui commanda de choisir un mari sans tarder, et lui fit part des intentions de M. Courtois, qu'il appuyait.

On s'attendait à quelque extravagance ou tout au moins à quelque résistance. Adda surprit agréablement la famille en se montrant soumise et respectueuse à l'excès. Vous auriez dit un modèle de docilité filiale: personne ne remarqua le sourire aiguisé de malice qui perçait entre ses longs cils.

Elle soupa de bon appétit, soigna particulièrement sa toilette et arriva très-belle à la préfecture. Son entrée fit sensation, comme toujours. Elle laissa les gens l'admirer, et promena son regard, cet infatigable regard des jeunes filles, autour du salon principal. Lorsqu'elle eut découvert ce qu'elle cherchait, elle s'assit auprès de sa mère et attendit les danseurs. M. Courtois, très-empressé, l'invita pour la première valse, et juste au même instant l'orchestre préluda. Elle dansa divinement; mais lorsque son cavalier l'eut ramenée jusqu'à sa place, elle lui dit: Un peu plus loin, je vous prie, jusqu'au docteur Marchal.

M. Courtois dressa la tête comme un coq de combat; il frisa sa moustache; ses yeux brillèrent. Il connaissait la haine de Mlle Lauth pour l'infortuné professeur, il avait quelques années de salle, il se réjouissait de former une alliance offensive qui pouvait le mener loin. Lorsque Adda fut à portée de l'ennemi, il prit un air farouche et se campa sur ses jarrets en homme prêt à tout, et voici le dialogue qu'il entendit:

A LOUER.

48. On offre à louer, pour Noël, un petit logement au centre de la ville, à des personnes tranquilles et soigneuses. S'adr. au bureau d'avis.

49. A louer, pour Noël, le second étage de la maison Matthieu, à la Croix-du-Marché composé de cinq chambres, cuisine et dépendances.

50. A louer, pour Noël, à des personnes soigneuses et tranquilles, un appartement au second étage de la maison n° 18, rue de l'Hôpital. Plus deux caves. S'adr. à Mad. Guinchard, au 5^e étage.

Auberge à remettre.

Le citoyen Aimé Renaud, en sa qualité de curateur de la veuve de Claude-François Béguin, remettra en amodiation, pour y entrer au 11 novembre prochain, l'auberge que sa pupille possède aux Grattes. Cette auberge, située sur la route de Neuchâtel et du Vignoble au Locle, est bien achalandée et a une clientèle assurée; en outre, le dépôt des postes avec un relai, ont jusqu'ici procuré des avantages considérables à l'établissement.

En cas que cela convienne aux amateurs, on remettra avec l'auberge 7 à 8 poses en nature de champs et vergers. S'adresser pour visiter ces immeubles, à la propriétaire tenancière de l'auberge, et pour les conditions, au curateur prénommé.

52. A louer, une chambre meublée, faubourg du Lac, n° 17.

55. A remettre pour fin courant et tout meublé, un appartement de 4 pièces et dépendances, situé dans l'un des beaux quartiers de la ville. S'adr. au bureau de cette feuille.

54. Grande chambre garnie à deux fenêtres, à louer de suite. S'adr. aux dames Lanson, rue de l'Hôpital.

55. A louer deux chambres non meublées S'adr. rue St-Honoré, 5.

56. A louer deux jolies chambres à coucher pour messieurs, rue des Poteaux n° 8, 2^{me} étage.

57. A louer, pour Noël, un logement composé de 5 chambres, cuisine et dépendance. S'adr. rue des Terraux, n° 7, 1^{er} étage.

58. A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, une maison au centre du village de Cortaillod, comprenant deux logements remis à neuf; au besoin, on louera chaque logement séparément. S'adr. au propriétaire Constant Berthoud, serrurier, au dit lieu.

59. Pour cause de décès on offre à louer pour le mois d'octobre ou Noël, le 2^{me} étage de la maison Metzner, rue du Seyon 18, composé de 4 chambres avec cuisine et dépendances. S'adr. au 5^{me} étage de la dite maison.

— Monsieur Marchal, voulez-vous me faire le plaisir et l'honneur de me prêter votre bras pour un moment?

— Moi?... A vous, mademoiselle?

— Je vous en prie.

— Mademoiselle, j'aime mieux m'exposer à tout que de désobéir à une femme. Me voici tout à vos ordres.

— Bien! J'étais sûre de vous trouver ainsi.

Elle salua M. Courtois du bout des ongles et traversa le grand salon dans toute sa longueur au bras d'Henri. Tout Strasbourg était là; tous les yeux se fixèrent en même temps sur ce groupe invraisemblable, inouï. Claire croyait rêver; tous ceux qui portaient des lunettes se mirent à essuyer leurs verres. L'orchestre oublia de jouer.

Lorsqu'ils furent au bout du salon, M. Marchal prit la parole et dit: — Si c'est une gageure, mademoiselle, vous l'avez gagnée.

— C'est une toute autre chose, M. Henri. Que pensez-vous de ce jeune homme avec qui je dansais tout à l'heure?

— Mais... absolument rien.

— Pensez-vous qu'il rendra sa femme heureuse? Il me demande en mariage, mes parents l'accepteraient volontiers; moi, je ne le connais guère et je n'ai aucun moyen de l'étudier. Vous le connaissez, vous. Si j'étais votre sœur, au lieu d'être votre ennemie, me conseilliez-vous de devenir Mme Courtois?

— Non, mademoiselle.

— Pourquoi?

— Parce que ce monsieur est joueur, brutal et hypocrite. Il vous ruinerait d'abord, vous battrait ensuite, et prouverait enfin que vous avez tous les torts.

60. On demande une femme de moralité pour partager un petit logement. S'adr. au n° 8, au Tertre, rez-de-chaussée.

Hôtel à louer.

La corporation du village de Cormondrèche remettra en amodiation par voie d'adjudication, le vendredi 20 septembre courant, la maison du village du dit lieu, comprenant auberge avec dépendances, boucherie, forge et outils de forgeron avec logement.

Ces divers établissements seront loués en bloc ou séparément, suivant la convenance des amateurs; l'adjudication aura lieu dans le dit hôtel, le susdit jour, dès les 4 heures du soir, aux conditions qui seront préalablement lues.

Au nom de la corporation:
Le secrétaire, H. DOTHAUX

62. A louer un cabinet meublé, rue du Château n° 1, second étage.

63. A louer, pour un monsieur, une chambre meublée, rue du Seyon, n° 5, au rez-de-chaussée.

64. Deux jolies chambres à louer, dont l'une à deux lits, avec la pension. S'adr. au bureau de cette feuille.

UN BEAU MAGASIN situé vis-à-vis de MM. Blum frères, Grand rue, est à louer pour l'époque de Noël. S'adr. à Mad. Bourquin-Descœudres, rue du Seyon, 2.

66. A louer, de suite, pour messieurs, deux belles chambres meublées et qui se chauffent. S'adr. rue du Seyon n° 2.

67. A louer une jolie chambre meublée, à une personne comme il faut. S'adr. rue du Seyon n° 18, au second étage.

ON DEMANDE A LOUER.

68. On demande à louer, d'ici à fin de septembre, un logement de trois chambres et les dépendances, situé dans la ville. S'adr. à M. Ed. Maret, maison Rieber, route de la gare, qui indiquera.

On désire louer en ville pour Noël prochain ou avant, un appartement composé de 5 à 6 chambres, situé au soleil levant. S'adr. au bureau de cette feuille.

70. Un jeune homme (allemand) cherche une chambre et la pension dans une famille où on ne parle que le français. S'adr. au bureau de cette feuille.

71. On demande à louer, pour deux personnes âgées, un petit logement d'une ou deux chambres et cuisine. S'adr. au bureau d'avis.

72. On demande à louer, de suite, en ville, pour des dames tranquilles et soigneuses, un appartement meublé de 5 ou 4 pièces, de préférence au midi. S'adr. à M. Clerc, notaire.

— Voilà parler; merci. Et parmi mes autres adorateurs, y en a-t-il un qui, selon vous, mérite une entière confiance?

— Certes; le capitaine Chaleix, un cœur d'or, mademoiselle, une conduite exemplaire, et un bel avenir dans le génie! Vous l'avez refusé, je crois?

— Oui, mais il m'aime encore; il reviendra, si on le rappelle, et c'est lui qui sera mon mari. Je l'accepte de votre main, monsieur Marchal, et je vous prie de considérer cette marque de confiance et d'estime comme une réparation de toutes mes injustices. A présent, voulez-vous me conduire auprès de Claire, s'il vous plaît?...

Maintenant, le reste se devine. Adda Lauth épousa le capitaine Chaleix et vécut aussi chrétiennement avec lui que Marchal avec Claire. La fille du chanoine et l'honnête professeur connurent à des signes certains que Dieu ne les avait pas créés l'un pour l'autre, puisqu'ils étaient heureux séparément.

Ils ont vécu longtemps en bons voisins, dans une intimité respectable. Que vous dirai-je de plus? Vous savez quel est le train des choses dans ce monde et que toutes les existences, joyeuses ou tristes, calmes ou tourmentées, aboutissent à une conclusion uniforme qui est la vieillesse, la maladie et la mort. Il faut pourtant que je vous cite une curieuse réflexion du professeur. Un soir que les deux ménages sortaient ensemble du théâtre, ils discutaient entre eux sur ce mot de comédie: je te pardonne, mais tu me le paieras! Adda soutenait que la femme est incapable de pardonner sans restriction. — Par exemple, dit-elle au docteur, si vous m'aviez

73. Une famille tranquille demande à louer, pour Noël, un appartement situé, si possible, à un rez-de-chaussée, en ville. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

74. Une fille âgée de 20 ans, parlant l'allemand et le français, sachant coudre et repasser, désire trouver de suite une place de femme de chambre ou pour ouvrière repasseuse. S'adr. chez Mad. Barbezat, rue du Château, n° 5.

75. Une fille allemande, qui sait bien coudre, tricoter et faire le ménage, demande une place de femme de chambre. Elle a des certificats. S'adr. chez Mad. Galandre, rue du Bassin, 8.

76. Une domestique, recommandable, âgée de 22 ans, porteuse de très-bons certificats, aimerait se replacer pour tout de suite comme femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage bien tenu. S'adr. au bureau d'avis.

77. Une domestique allemande, bonne cuisinière, cherche une place dès maintenant, elle pourrait aussi tout faire dans un ménage. Adresse à prendre au bureau d'avis.

78. Une Argovienne, âgée de 24 ans, pourvue de bons certificats, qui jusqu'à présent a été cuisinière dans de très-bonnes maisons, aimerait se replacer, ou aussi comme femme de chambre. Elle comprend passablement le français et serait disponible de suite. S'adr. à Mlle G.-Anna Dehler, tailleur, à Travers.

79. Une jeune fille parlant allemand et français désirerait entrer de suite; elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. chez Mad. Clerc, rue des Moulins, n° 41.

80. Une bonne domestique de ce canton, 26 ans, aimerait se placer de suite ou à Noël pour faire un ménage ou pour femme de chambre. S'adr. au Sablon n° 2, au rez-de-chaussée.

81. Une jeune fille allemande, très-recommandable, qui sait bien coudre et tricoter, cherche à se placer de suite pour bonne ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. à la boulangerie, rue du Seyon 3.

82. Une jeune personne de la Suisse allemande désire se placer en qualité de bonne. Son but étant de se perfectionner dans la langue française, elle n'exigerait aucune rétribution. Pour les renseignements s'adresser faubourg de l'Hôpital n° 50, rez-de-chaussée.

85. Une Badoise, âgée de 58 ans, très-bonne cuisinière, active et robuste, porteuse de bons certificats, cherche une place pour le plus tôt possible. S'adr. rue St-Honoré 14, second étage.

84. Une jeune fille de 20 ans bien recommandable cherche à se placer de suite comme cuisinière. S'adr. au bureau d'avis.

85. Une Lucernoise, 20 ans, robuste et pouvant produire de bons certificats, désire se placer au plus tôt comme cuisinière, femme de chambre ou pour soigner un ménage; elle ne parle que l'allemand. S'adr. à la sœur directrice de l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel.

86. Une femme veuve et ayant plusieurs enfants désire beaucoup placer sa fille aînée, âgée de près de 17 ans. Cette jeune fille parfaitement recommandable pourrait servir dans un magasin, ou remplir en Suisse ou à l'étranger une place de bonne; elle est capable d'enseigner ce que doivent apprendre de jeunes enfants, et accepterait aussi une petite école enfantine. S'adr. à Mad. Junod-Perret, quartier du Palais, n° 2.

fait le quart des sottises algarades que je vous ai faites, j'aurais bien pu signer la paix avec vous, mais je n'aurais pas été capable d'oublier. Est-ce que véritablement le souvenir de ces choses-là ne vous revient jamais?

— Quelquefois.

— Et alors? Vous ne vous surprenez pas à me haïr?

— Au contraire, mon cœur s'emplit de reconnaissance, et je vous remercie en moi-même.

— Voilà qui est fort!

— Cela n'est que juste. J'ai pris en ce temps-là quelques résolutions vigoureuses et accompli les seuls actes un peu méritoires de ma vie. Rien ne me prouve que j'aurais trouvé l'énergie nécessaire, si vous ne m'aviez pas mis dans le cas de forcer votre estime, chère madame Chaleix.

Fin.
(Revue des Deux Mondes.) Ed. ABOUT.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

86. On demande pour l'Allemagne une bonne de toute moralité pour soigner deux enfants. On n'exige pas d'instruction, mais il faut savoir coudre et repasser. S'adr., pour toute information, à Mad. Haldenwang, au Rocher n° 7, près Neuchâtel.

87. On demande, pour la Finlande, une bonne d'un caractère agréable; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. rue de l'Hôpital, 1.

88. On demande, pour le 1er octobre, une fille de bonnes mœurs, forte et active, pour faire un ménage ordinaire. S'adr. au bureau d'avis.

89. On demande une domestique d'âge mûr, pour un monsieur seul, à la Chaix-de-Fonds. S'adr. à Mad. Marie de Chambrier, à Bevaix.

90. On demande plusieurs bonnes cuisinières ou pour faire de bons ordinaires, avec bonnes recommandations. S'adr. au bureau de placement de domestiques, rue du Bassin, n° 8.

91. On demande, pour une pension, une domestique active de 50 à 56 ans, parlant bien français; elle aura de bons gages. S'adr. au café-beignet rue du Seyon, à côté de la Tête-Noire.

92. Une famille suisse, habitant Bucharest, demande une cuisinière âgée de 28 à 56 ans, sachant parfaitement bien la cuisine et la pâtisserie. Pour la première année fr. 400 et le voyage payé. S'adr. à Mad. Basset, rue des Epancheurs.

93. On demande pour le sud de l'Allemagne, une bonne française, sachant coudre et repasser; elle aurait deux enfants à soigner. S'adr. rue du Musée n° 2, 2me étage.

94. On demande un jardinier ayant de l'expérience et muni de bons certificats. On ne sera pas regardant pour les gages. Le bureau de cette feuille indiquera.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

95. On a oublié au Cercle du Musée, deux parapluies et une canne; les réclamer contre les frais d'insertion.

96. Trouvé dimanche, près de la gare, un foulard qui peut être réclamé chez Charles Perrin, Oratoire, 5.

97. Le 9 courant, une somme de fr. 100.00 a été rapportée par des enfants. Les parents auxquels elle pourrait appartenir, sont priés de faire leurs réclamations fondées en s'adressant au bureau de cette feuille, qui indiquera.

98. A la fin du mois d'août on a trouvé entre Auvier et Colombier une boîte en laiton, un chapeau et une canne. La personne qui a perdu ces objets peut les réclamer au bureau de gendarmerie au château, contre désignation et les frais de l'insertion.

AVIS DIVERS.

Les personnes qui ont des notes à présenter à **Alexandre Perroz**, cercle du Musée, sont priées de les faire parvenir à lui-même, ou à M. Ch. Colomb, notaire, d'ici au 50 septembre.

TIR A LA CARABINE,

donné par la Société de tir des **Amis de la Patrie** du Val-de-Ruz, à Saules, les 22 et 23 septembre 1867.

1° Une vauquille sur 3 cibles de stand, d'une valeur de fr. 200 en argenterie, épicerie et étoffes.

2° Une répartition aux cibles de campagne.

3° Une tombola; le minimum du prix à fournir est fixé à fr. 5.

Le plan sera affiché dans le stand. — Une invitation cordiale est adressée à MM. les tireurs.

LE COMITÉ

401. Un étudiant, qui possède une patente d'instituteur, parlant français et à même de se recommander, désire prendre pension dans une famille de cette ville. Il serait disposé à être répétiteur des enfants de la maison, et à donner des leçons de piano. S'adr. au bureau du journal.

Mademoiselle Léonide Petitpierre prie les personnes qui auraient quelque réclamation à lui faire, de s'adresser chez M. François Clottu, à Hauterive, jusqu'au 1er octobre prochain. Passé ce terme, aucune réclamation ne sera acceptée. — Elle prie en outre les personnes qui lui doivent de venir acquitter leurs notes au plus tôt à la même adresse.

Compagnie du chemin de fer FRANCO-SUISSE.

Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer Franco-Suisse sont convoqués en assemblée générale, aux termes de l'art. 42 des statuts, pour le lundi 28 octobre prochain, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel (Suisse) à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1866 et de statuer sur les propositions qui y sont contenues.

Les actionnaires possesseurs de 10 actions au moins devront, aux termes de l'article 40 des statuts, s'ils veulent prendre part à cette assemblée, opérer le dépôt de leurs titres, savoir:

A **Neuchâtel** (Suisse) au siège de la Compagnie, chaque jour de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir, dès le 12 au 26 octobre inclusivement.

A **Paris**, à l'Administration centrale de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, boulevard Haussmann (cité Clary) du 9 au 22 octobre prochain inclusivement, chaque jour de 10 à 2 heures.

Des modèles de pouvoirs seront délivrés aux actionnaires qui voudront faire usage du droit que leur donne l'art. 43 des statuts, de se faire représenter à l'assemblée générale.

A partir du 18 octobre prochain, MM. les actionnaires pourront réclamer à Paris et à Neuchâtel, aux lieux ci-dessus indiqués pour le dépôt des titres et des pouvoirs, le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 17 septembre 1867.

Le Secrétaire,
LIMAU.

Vauquille dimanche 22 et 23 courant, au restaurant de la gare de Corcelles. Valeur fr. 120. Bonne réception est réservée aux amateurs.

105. On demande pour la St-Georges 1868, un fermier pour cultiver un petit domaine de quatre à cinq vaches, à Chaumont. S'adr. à M. Ch. Colomb, notaire, ou à M. Ed. de Pierre, à Neuchâtel.

106. Dans un atelier d'horlogerie, aux environs de Neuchâtel, une ou deux filles robustes et sédentaires trouveraient de l'occupation. S'adr. au bureau d'avis.

Omnium vaudois.

MM. Pury et Co, ont l'honneur de prévenir les porteurs d'actions de l'Omnium vaudois, qu'ils se chargent de soigner **sans frais** la repourvue des nouvelles feuilles de coupons, et cela moyennant la remise des titres dont la production est exigée pour cette opération.

LA PLACE D'INSTITUTRICE

ou de directrice de la famille française de l'institution **Victoria** à Wabern (près de Berne) est mise au concours jusqu'au 25 septembre prochain. Appointements: fr. 500 à 500, plus logement, pension, blanchissage, etc. S'adr. à M. B. de Gélieu, ancien pasteur, à St-Blaise, ou à M. le juge d'appel Blumenstein, président de *La Direct. de la Victoria*, à Berne.

M^{me} MARIE LAROCHE, tailleur, se, rue du Temple neuf n° 18, se recommande pour tous les ouvrages concernant son état, tant pour la confection d'habillements que pour la lingerie.

M. LE DOCTEUR LADAME

informe le public qu'il habitera Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital n° 5, dès le 1er octobre. — Consultations de 1 à 2 heures.

111. On demande à reprendre une pension alimentaire ou un café ou restaurant. S'adresser au bureau d'avis sous les initiales A. A.

Les amis et connaissances de Alph. Loup père et fils, horlogers, qui auraient été oubliés dans la distribution des lettres de faire part, sont priés de bien vouloir assister au convoi funèbre de leur chère épouse et mère **Rose Loup** née Rubely, décédée à l'âge de 72 ans, après 12 ans de souffrances. Enterrement Jeudi 19 sept. à 2 h. Domicile mortuaire, Epancheurs, 9.

ARTICLE TARDIF.

Les travaux de serrurerie au nouveau collège sont remis au concours jusqu'au vendredi 27 courant, jour où les soumissions seront lues en conseil à 2 heures précises, en présence des intéressés.

On pourra prendre connaissance des cahiers des charges à l'hôtel-de-ville, bureau des travaux publics, jusqu'à cette époque.

Direction des travaux publics.

Nouvelles.

Berlin, 16 septembre. — Le roi Guillaume part demain pour Francfort.

— La *Gazette de la Croix*, à l'occasion du bruit d'une visite prochaine de Napoléon III à Berlin, dit que nuls pourparlers antérieurs ou récents n'autorisent à croire à une visite prochaine. Nous disons cela afin de prévenir les interprétations fâcheuses que la non-réalisation de la visite pourrait provoquer.

Confédération suisse. — Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a décidé la suppression du rassemblement de troupes.

— L'ambassade japonaise a fait samedi passé sa visite d'adieu au Conseil fédéral et a quitté Berne. Elle se rend en Hollande, pays avec lequel le Japon entretient depuis longtemps les relations les plus intimes.

Les Japonais ont fait au Conseil fédéral quelques cadeaux, consistant en magnifiques ouvrages en laque, écritoire, boîte, etc., etc., et en une intéressante carte, en 4 feuilles, des îles du Japon.

— Les délégués de la conférence télégraphique ont signé, samedi dernier, au Palais fédéral, sous réserve de ratification de leurs gouvernements respectifs, un projet de convention d'après laquelle la correspondance télégraphique entre l'Angleterre et les Indes, ainsi que celle entre l'Angleterre et l'Autriche, seront beaucoup meilleur marché et passeront par la Suisse.

Argovie. — Plusieurs cas isolés de choléra étant survenus dans le canton (2 cas à Würenlos, 1 à Tägerig et 1 à Aarau), le gouvernement a décidé de suspendre pour le moment toutes les foires et d'ajourner, si les circonstances l'exigeaient, l'exposition agricole de Bade. D'après le *Tagblatt de Bade*, un cas de choléra est aussi survenu dans cette ville.

Valais. — M. le préfet du district de Martigny nous informe, dit le *Confédéré*, que les derniers décès attribués au choléra ont eu lieu dans la commune de la Bâtiat le 11 août, dans celle de Martigny-Bourg le 20, et dans celle de Martigny-Ville le 23. Dès lors, il n'y a eu qu'un seul cas, le 28 août, à Martigny-Bourg, cas suivi de guérison.

L'affluence des voyageurs pour le Grand St-Bernard et Chamounix est toujours considérable.

— *Bulletin sanitaire.* — Fully, du 10 au 12 septembre: 2 cas nouveaux; 2 morts: 1 convalescent; 7 en traitement.

— Madame Ursule Rouiller, sage-femme, ayant donné des preuves de dévouement en soignant les cholériques de la Bâtiat, le Conseil d'Etat lui a alloué une gratification de 100 francs.

Zurich. — Le chiffre journalier des décès cholériques dans ce canton se maintient entre 10 et 15; celui des malades en traitement est d'environ 130 depuis deux ou trois jours.

— Tandis que l'épidémie rayonne de Zurich sur certains cantons voisins (à Aarau, par exemple, et à Lachen, c. de Schwytz), exportée par des personnes qui en fuient le foyer, les nouvelles du Tessin sont des plus rassurantes. Si le gouvernement y a supprimé le Jeûne fédéral, il a en revanche trouvé la situation assez satisfaisante pour supprimer également toutes les mesures de précaution précédemment ordonnées.

Neuchâtel. — Les préoccupations suscitées par les questions de salubrité publique nous engageant à reproduire les lignes suivantes adressées à l'*Union libérale*, N° du 10 courant:

« Qu'il me soit permis de signaler à la commission de santé l'abus le plus déplorable pour l'hygiène publique qui existe dans notre ville depuis fort longtemps, malgré les réclamations réitérées qui ont été adressées à l'administration municipale par les personnes qui en souffrent.

» Je veux parler du stationnement des chevaux, bœufs (et ânes, *Réd.*), les jours de marché, sur les places publiques et dans les rues non pavées.

» Les déjections de ces animaux imprègnent le sol et y conservent une odeur malsaine et putride.

» Le jeudi surtout, environ 200 chevaux stationnent, soit au midi du gymnase, attachés à une barrière établie ad hoc, soit au nord de cet édifice, sur le quai du port, dans la rue du Musée, où ces animaux sont très-près des maisons, y stationnent de longues heures, ensorte que les habitants de ces maisons sont fortement incommodés des odeurs méphytiques dont le sol est imprégné.

» N'est-il pas inconvenant d'ailleurs, que notre beau gymnase, et ses abords, où nos enfants passent une grande partie de la journée; l'hôtel Bellevue enfin, si justement apprécié par les voyageurs étrangers, se trouvent souillés et incommodés par cette écurie banale que la municipalité y a établie? »

— On peut lire dans la dernière livraison du *Musée Neuchâtelois*, des pages franchement et finement écrites sur l'Exposition universelle de Paris, par M. A. Bachelin. Il étudie principalement l'exposition suisse, et juge en connaisseur le côté artistique de nos produits. La suite de cette étude se lira également avec fruit. — Une planche à deux teintes accompagne un article étendu de M. E. Desor sur l'Hôtel des Neuchâtelois au glacier de l'Aar. Tiré d'un livre épuisé depuis longtemps et précédé d'une introduction, ce travail offre la lecture la plus attrayante pour tous les amis de nos Alpes.

La même livraison contient le commencement d'un récit de voyage fort humoristique, fait par quatre Montagnards neuchâtelois en Algérie. Chacun voudra suivre notre aimable conteur, M. Landry, dans son excursion où l'imprévu surgit à chaque pas. — Enfin, nous devons signaler un travail de M. G. de Pury, ingénieur, sur l'Etat des routes dans le pays de Neuchâtel, au commencement de ce siècle. Ecrit dans le but de compléter et de rectifier sur plusieurs points un article précédent de M. le D^r Guillaume sur le même sujet, ces observations de M. de Pury offrent un intérêt sérieux aux nombreux amateurs de notre histoire.

On peut s'abonner au *Musée neuchâtelois*, au bureau du Journal à Neuchâtel. — Fr. 7.50 par an.

ETAT DU BÉTAIL

abattu aux abattoirs de Serrières du 9 au 15 septembre 1867.

NOMS.	ÉTAT DU BÉTAIL			
	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.
Vuithier, Auguste . . .	8	—	17	20
Breithaupt, Charles . . .	4	—	9	11
Béguin, Fritz . . .	4	—	5	10
Ermel, veuve . . .	2	—	4	9
Bader, Martin . . .	1	—	3	2
Schœck, Fritz . . .	—	—	3	8
Nofaier, Léopold . . .	—	2	1	—
Gerster, Jean . . .	—	—	4	1
Meyer, Fritz . . .	—	—	3	—
Valter, Jacob . . .	—	1	—	—
Niederer, Jacob . . .	—	—	3	1

L'INSPECTEUR.

RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 18 sept. 1867.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise	660
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers	580
Crédit foncier neuchâtelois, anciennes	530
» » nouvelles	515
Franco-Suisse (actions)	5	30
Société de construction	72
Hôtel Bellevue	310
Actions immeuble Chatoney	550
Gaz de Neuchâtel,	6700
Banque du Locle	1200
Fabrique de télégraphes électriques	515
Hôtel de Chaumont	460	470
Société des Eaux	450
Franco-Suisse, oblig.,	210	215
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %	90
Papeterie de Serrières, actions
Etat de Neuchâtel 4 %	500
Lots municipaux	11	12